

Concours *Cash* 2023

Participez à notre concours et gagnez la somme de CHF 500.- !

Rendez-vous à chaque émission *Cash* sur la RTS, du 7 janvier au 13 ainsi que le 23 décembre 2023.

A gagner

CHF 500.- par émission

Délai de participation

Le délai de participation au Concours débute dès le démarrage de chaque émission et se termine au moment du tirage au sort correspondant.

Emissions le samedi : jusqu'au vendredi suivant, tirage au sort le vendredi à 12h00.

Modes de participation

Téléphone : 0901 59 20 20 (CHF 1.20/appel) ;

Internet via smartphone ou tablette uniquement : concours.rts.ch/cash2023 (gratuit).

Informations générales

Plusieurs participations par personne sont possibles. Les lots sont attribués par tirage au sort. Les participants ont les mêmes chances de gain, quel que soit le moyen de participation utilisé.

Sont autorisés à participer au concours les personnes âgées de 18 ans au moins, résidant en Suisse.

Les collaborateurs de la SSR, ainsi que les membres de leur famille ne peuvent pas participer à ce concours.

Chaque gagnant sera informé par courrier par la RTS.

Les données personnelles des participants seront uniquement utilisées par la RTS, pour contacter les gagnants du Concours. Toutes autres utilisations des données personnelles des participants sont exclues.

La [Charte de confidentialité](#) et l'article 8 des [Conditions Générales](#) du site RTS.ch s'appliquent à ce concours.